



LE DÉPARTEMENT

PARTOUT, POUR TOUS, LE VAR ACTEUR DE VOTRE QUOTIDIEN

SANTÉ

ROUTES

CULTURE

TOURISME

COLLÈGES

SPORT/JEUN

ENVIRONNEM

FICHE DE PRESSE

Formation & accompagnement professionnel : le Département intensifie ses engagements



**SIGNATURE DE CONVENTION DE PARTENARIAT
ENTRE LE DÉPARTEMENT ET LE CNFPT (PACA)**

**MARDI 7 FÉVRIER 2017 À 11 H
SALON D'HONNEUR
HÔTEL DU DÉPARTEMENT
TOULON**



LE DÉPARTEMENT



CONTACT

Micheline Lacanaud
Département du Var
Attachée de presse
Tél. 06 70 12 66 17
presse@var.fr

**N'hésitez pas à vous
connecter sur l'espace
presse qui vous est
réservé sur le site Var.fr**

Conseil départemental du Var
Service Communication
390 avenue des Lices - 83000 Toulon

Contraintes budgétaires, évolution du cadre de compétences liées à la Loi NOTRe, réglementations en constantes modifications... le Conseil départemental doit faire face à d'importantes mutations depuis plusieurs années.

La formation professionnelle et l'accompagnement de ses agents représentent l'un des principaux engagements de la collectivité territoriale et constituent l'outil privilégié pour continuer à offrir aux Varois un service public de qualité.

Le Conseil départemental : 1^{re} collectivité territoriale employeur du Var

Avec près de 5100 agents, le Conseil départemental est un des principaux contributeurs du Centre national de la fonction publique territoriale.

Dans le cadre du 0,9 % formation, la cotisation 2016 versée par le Département au CNFPT s'élève à **1 030 103, 28 €**.

Chaque agent dispose de 3 jours/an pour suivre une formation au titre du droit individuel à la Formation (DIF).

Le Conseil départemental du Var a choisi d'octroyer 7 jours de formation supplémentaires.

À ce jour, les agents du Département peuvent, s'ils le souhaitent, bénéficier de **10 jours/an** de formation et/ou accompagnement.

Formation & accompagnement professionnel : le Département intensifie ses engagements

Au-delà du catalogue national de formation du CNFPT, le Département souhaite mettre en place un plan de formation spécifique à la collectivité afin de répondre au mieux à ses besoins et à ceux de ses agents. Pour cela, il a sollicité la délégation régionale Paca du CNFPT pour son expertise et son savoir-faire.

La convention signée aujourd'hui concrétise cette collaboration initiée dès 2014 et fixe les grands axes du plan de formation du Département du Var.

. Accompagner le changement

Informier, expliquer afin d'accompagner les directions.

Le transfert de certaines compétences a eu pour conséquence la disparition de certaines directions et la restructuration pour d'autres.

Un grand nombre d'agents a été et est encore impacté.

Leur accompagnement est important humainement comme professionnellement.

. Développer une culture managériale en mode projets.

. Recentrer la formation sur ceux qui en ont le plus besoin par :

- un accompagnement personnalisé des agents les plus fragiles dans le cadre d'un maintien ou d'un retour à l'emploi,
- le développement des parcours des agents de catégorie C afin de faciliter leur montée en compétence et favoriser leur accès à la mobilité.

. Professionnaliser les formateurs internes à la collectivité avec notamment la création d'une école de formation interne.

Développer le partage de savoirs-faire, valoriser la diversité et l'expertise des agents de la collectivité en se dotant d'un dispositif de professionnalisation des formateurs internes labellisé CNFPT, comprenant un cursus de formation, d'évaluation et de suivi.

La formation professionnelle en chiffres

- Nombre d'agents partis en formation en 2016 : 2428 dont
- 512 agents de catégorie A soit 67,46 % des agents de catégorie A
- 725 agents de catégorie B soit 63,21 % des agents de catégorie B
- 1059 agents de catégorie C soit 37,30 % des agents de catégorie C
- 132 agents avec un statut particulier soit 43,42 %